

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Rimouski pour l'établissement d'un écocentre dans le but de favoriser la récupération, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles

Le 18 juin 2010, Rimouski (Qué.) – Michel Morin, vice-président du conseil du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) et maire de Rivière-du-Loup (Québec), et Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, ont annoncé aujourd'hui que le FMV a octroyé un investissement des fonds à la Ville de Rimouski de l'ordre de 250 000 \$. Cette participation du FMV vient appuyer le projet d'écocentre réalisé par la Ville de Rimouski, dont la mission est de favoriser la récupération, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles produites localement.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Morin. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur les plans environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Généreux. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Ville de Rimouski, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

L'écocentre de Rimouski encourage la récupération, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles non acceptées par le service de collecte porte-à-porte. L'écocentre fait aussi la promotion de la gestion écoresponsable des ressources et prolonge également la durée de vie prévue du lieu d'enfouissement technique de Rimouski. L'écocentre assure désormais de meilleurs services de traitement des matières résiduelles aux Rimouskois et Rimouskoises et aux citoyennes et citoyens du territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rimouski-Neigette; il appuie le développement d'entreprises et d'organisations déjà engagées dans le recyclage et favorise la collaboration entre elles à l'échelle locale et régionale.

« Depuis son ouverture en octobre 2007, l'écocentre a accueilli 66 000 visiteurs et a permis de valoriser près de 19 000 tonnes de matières résiduelles qui auraient autrement été acheminées au lieu d'enfouissement technique. La forte participation de la population à ce projet démontre l'engagement des citoyens et citoyennes envers la protection de l'environnement. Bien que satisfaite de ces résultats très intéressants, la Ville de Rimouski compte augmenter les quantités valorisées grâce à cette infrastructure en accentuant les moyens de sensibilisation auprès de la population et en travaillant à élever le taux de valorisation des matières résiduelles qui y sont apportées », souligne le maire suppléant de Rimouski, M. Donald Bélanger.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Rimouski

Aline Blais
Responsable des communications
Ville de Rimouski
Tél. : 418 724-3321
Télé. : 418 724-3183
Courriel : aline.blais@ville.rimouski.qc.ca
www.ville.rimouski.qc.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6395
Télé. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/gmf

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447